



Le Lien SOLIDAIRE

édité par le syndicat CGT des retraité·e·s des Organismes Sociaux de la Vienne

Bulletin N° 12
Décembre 2024

SOMMAIRE

Edito

Ce n'est pas aux salarié·es ni aux retraité·es de payer leur crise

Page 2

Poème

Devoir de mémoire

Le procès de Mazan : contre toutes les violences faites aux femmes

Page 3

SNCF Fret vers la privatisation ?

Assurance chômage : réduire encore les droits des chômeurs

Page 4

Mutuelle complémentaire

Le numérique, une arme contre les pauvres

Page 5

Le BIBENDUM roule pour les actionnaires...

Les Amis de la Confédération Paysanne

Page 6

Congrès de l'Union Syndicale des Retraités Cgt

Ce n'est pas aux salarié·es ni aux retraité·es de payer

Le bilan des différents gouvernements de Macron est terrible. On subit aujourd'hui une crise à tous les niveaux. Malgré les coupes sombres dans les services publics, la diminution des droits des chômeurs, les attaques contre la protection sociale, la dette de l'Etat n'a fait que s'approfondir. Dette de l'Etat pourtant bien cachée par B. Le Maire, notre ministre des finances. Quand on fait 160 milliards de cadeaux aux entreprises et à leurs actionnaires tout en diminuant les recettes on arrive à un déficit.

Et c'est après avoir annoncé la ré-industrialisation du pays que l'on assiste à « une violente saignée industrielle » comme l'a dénoncée Sophie Binet. Près de 150.000 emplois sont menacés dans 300 entreprises et non des moindres (licenciements financiers et délocalisations comme à Michelin). Dans beaucoup de sites les salarié·es se mobilisent contre les fermetures. A l'appel de la CGT, de la FSU et Solidaires une journée d'action a déjà été organisée le 12 décembre.

Face à cette situation la CGT avance un certain nombre de revendications comme donner un droit de veto aux CSE sur les cessions, rachats ou acquisitions dans les entreprises ou obliger celles-ci à rechercher un repreneur pour toutes celles de plus de 50 employés, et pas seulement de plus de 1 000 salariés comme aujourd'hui.

Malgré leur échec patent sur le plan économique et financier comme pour le social et l'écologie, les libéraux forcenés au pouvoir persistent. Le projet de budget présenté par M. Barnier a bien montré qu'ils entendaient bien poursuivre leur objectif de régression sociale et nous faire payer leur crise.

Pour trouver leur 60 milliards c'est aux salarié·es et retraité·es qu'ils ont d'abord pensé (lol), les macronistes refusant même la timide taxation des entreprises et des actionnaires les plus riches que proposait Barnier.

Toutes les manœuvres de Macron, après l'échec de la dissolution ont eu pour but d'empêcher l'abrogation de la réforme des retraites (refus de nommer un premier ministre de gauche, obstruction lors du vote de la proposition de loi de LFI). Cette ligne rouge syndicale, comme celle de la défense des services publics

et de la protection sociale, sera aussi à mettre à l'épreuve la politique du nouveau gouvernement. Dans ces combats la CGT y prend déjà et y prendra toujours toute sa place.

En cette fin d'année 2024, nous appelons les retraité·es des organismes sociaux de la Vienne à rejoindre le syndicalisme retraité incarné par le SROS Cgt 86. Renverser le rapport de force en notre faveur, c'est permettre que 2025 soit une année où les conquêtes sociales seront au rendez-vous !



Édito

organismes sociaux



la
cgt

ufros



Conversation - Poème Poèmes d'Jacques Prévert



Le porte-monnaie :
Je suis d'une incontestable utilité c'est un fait

Le porte-parapluie :
D'accord mais tout de même il faut bien reconnaître
Que si je n'existais pas il faudrait m'inventer

Le porte-drapeau :
Moi je me passe de commentaires
Je suis modeste et je me tais
D'ailleurs je n'ai pas le droit de parler

Le porte-bonheur :
Moi je porte bonheur parce que c'est mon métier

Les trois autres (hochant la tête) :
Jolie mentalité !

Devoir de mémoire : ça peut coûter cher

Début octobre l'ancienne maire de Rouillé faisait paraître dans la presse locale un article dans lequel elle jugeait « malheureux » le choix d'installer un Local de Rétention Administrative dans l'ancienne gendarmerie. Ces lieux servent à interner les étrangers dans l'attente de leur expulsion. Cette détention est décidée par l'administration et peut durer 90 jours avant de voir un juge. Les Centres de Rétention Administrative sont dénoncés par les associations de défense des droits humains tant sur le fond (internement sans passer par un juge et donc sans possibilité de recours) que sur les conditions déplorables dans certains.

Mais c'est aussi à Rouillé qu'avait été créé, entre 1941 et 1944, un camp d'internement pour les opposants et résistants au régime de Vichy. C'est sur période de l'histoire locale que travaille l'auteur de l'article dans le cadre de son association ADEL. Pour les personnes qui connaissent ce passé le parallèle était évident. Le symbole était fort et pouvait être naturellement relevé publiquement.

Mais c'en était trop pour notre ancien préfet qui a aussitôt menacé l'ancienne maire de Rouillé d'une plainte en diffamation si elle ne retirait pas ses propos. Huit jours plus tard il menaçait par courrier de supprimer la participation de l'Etat à un projet

Extrait du manifeste du Groupe Information Prisons (1971)

«Nul de nous n'est sûr d'échapper à la prison. Aujourd'hui moins que jamais. Sur notre vie de tous les jours, le quadrillage policier se resserre : dans la rue et sur les routes ; autour des étrangers et des jeunes ; le délit d'opinion est réapparu : les mesures antidrogues multiplient l'arbitraire. Nous sommes sous le signe de la « garde à vue ». On nous dit que la justice est débordée. Nous le voyons bien. Mais si c'était la police qui l'avait débordée ? On nous dit que les prisons sont surpeuplées. Mais si c'était la population qui était suremprisonnée ?

de la commune appelé « Centre d'Interprétation sur les camps d'internement dans la Vienne » qui porte justement sur ce thème.

Après l'intimidation judiciaire, la menace financière, la

LE DEVOIR DE MÉMOIRE



méthode des macronistes ne varie pas. Qu'un lieu de détention d'étrangers sans aucun droit soit installé à proximité d'un Centre de mémoire sur le camp d'internement sous Vichy appelé Centre de séjour surveillé ne les choque pas. Et aucune voix discordante n'est admise. Pourtant, alors que l'extrême droite est aux portes du pouvoir, il est utile de rappeler aux gens qui rabachent « on l'a pas essayé » ce qu'ils ont fait dans le passé.

En tant que syndicalistes nous subissons aussi cette répression. On ne compte plus le nombre de camarades mis·es en examen ou condamné·es pour avoir lutté et ou manifesté. Nous ne pouvons qu'appuyer la démarche de l'ancienne maire de Rouillé qui n'a pas cédé au dictat du Préfet.

Le procès de Mazan : contre toutes les violences faites aux femmes

Reprise et actualisation d'un article du journal de nos camarades retraité·es de Chaumont

Le procès des viols de Mazan a donné un retentissement national sur les violences faites aux femmes en raison de l'horreur des faits et du nombre de personnes mises en cause (51 violeurs).

Il faut saluer la force et le courage de Gisèle Pelicot qui mène le combat pour que ces viols soient condamnés malgré les

pressions et les insultes. Le plus terrible est le déni des violeurs dont beaucoup d'entre eux estimaient qu'ils avaient « l'autorisation du mari » et donc ce n'était pas un viol. Heureusement, elle a pu bénéficier du large soutien des associations féministes mais aussi d'hommes.

Chaque jour, en France, des femmes sont victimes de multiples violences : physiques, sexuelles, psychologiques, économiques... Toutes les deux minutes, un viol ou une tentative de viol se produit et 80% des plaintes pour violences sont classées sans suite.

Le procès de Mazan et ceux d'autres personnalités (acteurs, sportifs, politiques) doivent provoquer une prise de conscience collective et une véritable réaction politique pour mettre fin aux violences sexistes et sexuelles qui bénéficient encore d'une trop grande impunité. Déjà 122 féminicides cette année ! Tous les trois jours une femme est assassinée. 17% d'entre elles avaient porté plainte. Plus de 1 000 féminicides depuis que Macron est arrivé au pouvoir en 2017. La permanence des violences faites aux femmes, l'indifférence et l'inaction des pouvoirs publics sont insupportables. Samedi dernier, à l'appel d'associations, de collectifs féministes et de syndicats, 100 000 personnes ont manifesté pour dénoncer l'inaction de l'État et réclamer un budget de 2,6 milliards d'euros afin de lutter contre ces



violences et accompagner les victimes. Malheureusement, le budget Barnier n'accordera que 85 millions d'euros en 2025, c'est bien insuffisant.

De plus l'austérité, les attaques contre la fonction publique, l'assurance-chômage, la sécurité sociale, les retraites, ne vont pas arranger la situation des femmes qui forment déjà la majorité des salariés précaires, sous-payés, des retraités dans la misère. Instaurée par l'ONU en 1999, la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, chaque 25 novembre, rappelle que ces luttes sont toujours d'actualité et restent un combat de chaque instant.

A Poitiers la CGT a participé à l'organisation de cette mobilisation.

SNCF Fret vers la privatisation ?

Pourquoi l'appel à la grève ?

Que doit-il se passer au 1er janvier 2025 ? Rappel du contexte : En mai 2023, le gouvernement et la direction de la SNCF ont annoncé la mise en place d'un plan de discontinuité menant à la liquidation pure et simple de SNCF Fret. Cette décision fait suite à l'ouverture d'une procédure de la Commission européenne contre l'Etat français pour « aides d'état illicites et non conformes aux règles de la concurrence » au bénéfice du fret.

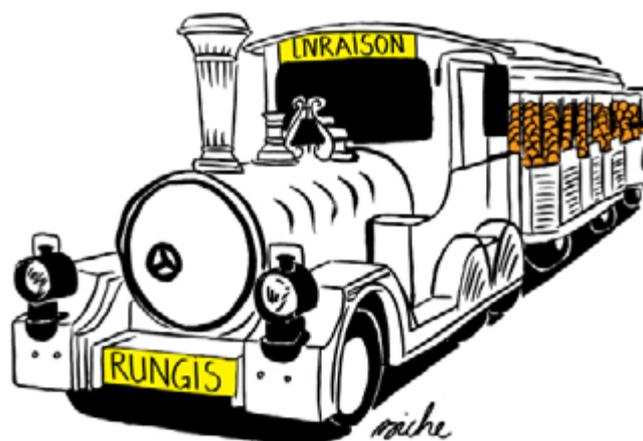
Il est prévu l'éclatement en deux sociétés : HEXAFRET : pour l'activité de groupage de wagons et TECHNIS pour la maintenance des locomotives.

Conséquences...pour les cheminots :

- Suppression de 500 emplois (10% des effectifs)
- Transfert des cheminots FRET dans des filiales de droit privé
- Cession de locomotives, de locaux, et de trafics à la concurrence avec interdiction de se repositionner avant 10 ans.

Mais pas que... Cette annonce est faite alors que nous vivons une crise écologique sans précédent !

Les chiffres : 30% des gaz à effet de serre incombent au transport, 95% de la pollution transport provient du routier, enfin coût sanitaire de la pollution : 3 milliards d'euros.



1 TRAIN = 50 camions.

Le FRET est d'utilité publique, il ne doit pas être liquidé mais au contraire développé ! C'est une bataille qui nous concerne tou·te·s, citoyen·nes comme cheminot·es. Et les élu·es doivent prendre leurs responsabilités !

Pour la planète, pour sauver les emplois, soutenons la mobilisation des cheminots !

Assurance chômage : réduire encore les droits des chômeurs

A la veille du premier tour des législatives la CGT avec l'inter-syndicale a réussi à faire suspendre le décret que prévoyait le gouvernement Attal ; un million de travailleuses et travailleurs privé-es d'emploi auraient perdu des mois d'allocations, dont 300.000 la totalité de leurs droits. Ce projet complétait les précédentes réformes qui avaient déjà modifié le mode de calcul des allocations chômage et entraîné avec une baisse moyenne de 25% de celles ci pour 47 % des allocataires.

En novembre 2023 le gouvernement a refusé d'agréer l'accord du 19 novembre 2023 (que la CGT et la CFE-CGC n'avaient



pas signé) au motif que les conséquences de la réforme des retraites sur les seniors au chômage n'avaient pas été prises en compte.

Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin au soir des élections européennes par le Président de la République Macron, un premier ministre Michel Barnier, a été nommé le 5 septembre soit 51 jours après le second tour des législatives du 7 juillet.

Depuis la rentrée les négociations sur l'assurance chômage ont donc repris. Elles ont abouti à un projet d'accord le 14 novembre 2024.

Le gouvernement Barnier a engagé la procédure d'agrément de la convention qui prendra effet pour 4 ans en principe le 1-02-2025 (dans les faits en partie au 1^{er} avril 2025)

La CGT n'a pas signé les accords assurance chômage et emploi des seniors dans un contexte de multiplication des plans de licenciement. Cette nouvelle convention assurance chômage va aggraver la situation des travailleuses et travailleurs fragilisés par le chômage, en premier lieu les précaires et les seniors.

Par contre la CGT signera avec réserves l'accord sur le dialogue social qui prévoit la suppression de la restriction à trois mandats successifs pour les élus au CSE instaurés par les ordonnances Macron de 2017.

La vigilance de notre syndicat (en ce domaine comme pour les autres revendications sociales) reste intacte et ce quelles que soient les suites des décisions prises par le président Macron suite à la censure du gouvernement Barnier le 4 décembre.

MUTUELLE COMPLEMENTAIRE : annonce

Bonne nouvelle, une mutuelle complémentaire la SOMUPOS (Solimut Mutuelle Personnels Organismes Sociaux) vient d'être mise en place, suite à un accord entre la Fédération Nationale du Personnel des Organismes Sociaux Cgt et une véritable mutuelle solidaire SOLIMUT*

*SOLIMUT est une mutuelle indépendante à taille humaine. Elle est adhérente à la fédération des mutuelles de France et membre du groupe SOLIMUT MUTUELLES de France, sans actionnaire à rémunérer. Elle œuvre comme nous pour l'instauration d'un système de santé solidaire pour Tous dans notre pays. C'est la raison pour laquelle notre organisation a signé cet accord.

L'adhésion à la SOMUPOS est notamment ouverte à l'ensemble des retraités des organismes sociaux. Les adhérents susceptibles d'être intéressés, ne seraient que pour avoir un devis comparatif avec leur mutuelle, sont priés de prendre contact avec Jack BOUGUIN (06 47 29 68 12).



Le numérique, une arme contre les pauvres

Cet article est largement inspiré de différents podcasts de France Culture animés par Esther Dufflot (prix Nobel d'économie) : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-biais-d-esther-dufflot> et aussi : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/entendez-vous-l-eco/aux-quichets-de-la-caf-l-etat-social-deconnecte-4791844>

nances sur rendez-vous. Le développement du numérique n'a fait qu'accentuer la marginalisation et le contrôle social.

Les algorithmes utilisés, en particulier pour détecter les fraudes, ciblent particulièrement les parents isolés et les allocataires de l'AAH. Elles peuvent entraîner des suspensions automatiques de droit. Ce que dénoncent les associations comme ATD Quart-Monde ou Emmaüs France. Le directeur de la CNAF devant le Sénat a répondu que les pauvres se trompent souvent et qu'il faut récupérer les « indus ».

CAF: LA DÉMATÉRIALISATION NUMÉRIQUE CRÉE DES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX DROITS



La dématérialisation, la fermeture des guichets ont renforcé la marginalisation des populations qui ne maîtrisent pas l'informatique et ont des difficultés à faire des demandes en ligne. De même pour les populations des zones rurales. « Une enquête du Baromètre du numérique estimait en 2021 à 29% de la part de la population qui n'avait réalisé aucune démarche en ligne au cours des douze derniers mois ». Un tiers de celles et ceux qui auraient droit au RSA n'en font pas la demande soit par éloignement soit à cause de la complexité des procédures.

La lutte contre la fraude, les mauvaises cibles. Alors que l'Assurance Maladie reconnaît que 80% de fraude aux prestations sociales sont perpétrées par les professionnels de santé, on continue de stigmatiser les personnes les plus démunies. On aimerait autant de moyens pour traquer l'optimisation et la fraude fiscale.

Les soi-disant économies budgétaires de la protection sociale imposées par le gouvernement et le patronat visent particulièrement les plus pauvres et les précaires. Et le numérique devient un instrument de ciblage des populations et de distanciation des allocataires avec les organismes.

Cet éloignement, s'est d'abord traduit par la fermeture de caisses locales, la réduction des effectifs et l'accès aux perma-

Des syndicalistes de l'Assurance Maladie ont découvert par hasard l'embauche de quatre nouveaux employés qui portent le même nom avec un prénom différent. Il s'agit de robots utilisant l'Intelligence Artificielle pour traiter des dossiers simples. Surprise des agents qui n'avaient même pas été prévenus.

Le BIBENDUM roule pour les actionnaires....

Cet article a été écrit par un camarade CGT, ancien salarié de Michelin Poitiers. Qu'il en soit remercié.

Après ses annonces du mois d'avril dernier sur le « salaire décent » de ses ouvriers, Michelin continue le dégraissage de ses usines en France.

Souvenons-nous qu'à Poitiers, une usine spécialisée dans le pneu poids lourd a fabriqué pendant plus de 30 ans 15 millions de ces pneus jusqu'en 2006. 1100 salariés travaillaient sur le site de la République.

Petit rappel sur l'emploi Michelin en France : 53 000 salariés en 1980, moins de 17 000 aujourd'hui. En 30 ans, 36 000 salariés en France ont fait les frais des politiques industrielles du groupe avec l'investissement massif à l'étranger dans les pays à « bas coût », toujours avec l'assentiment des gouvernements quels qu'ils soient.

Les pneus poids lourd qui étaient fabriqués par les usines aujourd'hui fermées, comme Poitiers, Orléans, Tours, La Roche s/yon sont maintenant faits à l'étranger.

Ceux qui nous disent qu'il faut réindustrialiser le pays sont les mêmes qui continuent de délocaliser, afin de gagner des nouveaux marchés et rester compétitifs !!! Tous nous ont vanté la « MONDIALISATION » qui devait assurer le maintien de l'emploi et développer la recherche .. !

Michelin sacrifie deux autres usines que sont CHOLET et VANNES sur l'autel du CAC 40, rachète ses propres actions afin de satisfaire toujours plus ses actionnaires. C'est la faute au marché, dixit Michelin, la demande de pneus est en baisse...

Mais qui ? lorsqu'il roule sur la N10 ou l'A10, voit cette ribambelle de camions, et qui sait désormais que ces pneus sont fabriqués à l'étranger ? Qui sait aussi qu'ils font des milliers de kilomètres avant de toucher l'asphalte français ? Bonjour le bilan Carbone !

La fabrication des usines de Cholet et Vannes sera faite en Roumanie, Hongrie, voire Pologne.

Stratégie morbide qui non seulement sacrifie le savoir et le savoir faire français, mais aussi des familles, des hommes et des femmes qui depuis des décennies dans ces usines, ont donné le tiers de leur vie au travail en 3 x 8.

Pour les actionnaires, le bilan est bon en 2023, ils se sont partagé 892 millions d'euros et en 2024, c'est 1 milliard 484 d'euros qui seront redistribués.

Et pour reprendre un mot en vogue, il est vraiment temps au niveau politique et industriel de changer de paradigme.



La Confédération Paysanne dénonce les profiteurs de la dérégulation des marchés

Alors que les actions des agriculteurs se multiplient, pour en comprendre les enjeux nous avons interviewé un membre de l'association « Les amis de la Confédération Paysanne » .

Pourquoi as-tu adhéré à cette association ?

Pour soutenir les paysans, parce que l'alimentation est l'affaire de toutes et tous. Les membres de la Confédération Paysanne pratiquent et défendent une agriculture qui assume sa vocation nourricière avec des produits de saison et de qualité, préservant la santé et les milieux de vie, tout en redonnant de l'attractivité aux métiers et en assurant l'autonomie de ses travailleuses et travailleurs, ainsi que le maintien des équilibres écosystémiques.

Alors que le modèle dominant est celui d'une agriculture intensive, inféodée à l'agrobusiness, la présidente de la commission européenne vient de signer l'accord UE/Mercosur. C'est un véritable scandale !

Un autre modèle de production agricole est-il possible ?

La Confédération Paysanne dénonce la spéculation sur les marchés mondiaux qui mettent en concurrence les paysannes

et paysans du monde entier. C'est ce système économique injuste qu'il faut remettre en cause pour la rémunération des paysannes et paysans, pour que le rôle nourricier de l'agriculture soit reconnu à sa juste valeur dans le respect de la souveraineté alimentaire des peuples.

Quelles actions mène la Confédération Paysanne ?

La Confédération Paysanne a manifesté la semaine dernière devant le Grand Palais à Paris pour pointer du doigt ceux qui se gavent sur le dos des paysannes et paysans, marchands de pesticides, négociants, traders du marché mondial, banques d'investissement, certains dirigeants de syndicat (comme le président de la FNSEA, lequel avec son épouse exploite au total 700 ha en



grandes cultures et perçoit plus de 170 000 € de primes PAC¹ par an²)... Face à cette action symbolique et non violente, la répression a été forte. On ne s'attaque pas impunément à la finance et aux multinationales de l'agro-business...

Quels sont ses projets et ses orientations ?

La Confédération Paysanne appelle à la fondation d'un commerce international équitable qui protège le revenu des paysan·nes d'ici et d'ailleurs, et réponde aux enjeux sociaux et environnementaux de notre siècle.

Au mois de janvier prochain, les élections professionnelles aux Chambres d'Agriculture seront l'occasion d'expliquer au monde paysan que l'agriculture paysanne est, seule, capable de respecter notre environnement ainsi que toutes les femmes et tous les hommes du monde.

1 - Politique agricole européenne

2 - Le Un Hebdo n° 482 du 7 février 2024

Congrès de l'Union Syndicale des Retraités Cgt de la Vienne



Le 6ème congrès de l'USR Cgt de la Vienne s'est tenu le 5 décembre 2024 à Longève (Jaunay- Marigny) en présence d'une soixantaine de délégué·es, retraité·es de différentes entreprises publiques et privées du département.

Mandaté·es par le SROS 86 nos camarades Claudine Képinski, Jean Claude Etienne et Jack Bougouin ont assisté à ce congrès. Jocelyne Antunés également adhérente de notre syndicat représentait quant à elle INDECOSA en tant que responsable de cette association de défense des consommateurs.

Après de riches échanges le document d'orientation a été voté à l'unanimité des délégué·es présent·es. Cependant rien ne servirait de se donner des orientations qui ne pourraient être réalisées, par manque de convictions ou de moyens. Aussi les délégués ont chargé la nouvelle direction de fixer quelques objectifs réalisables à atteindre en ayant pour seul but la création de l'outil dont les retraité·e-s de la Vienne ont besoin, pour que des centaines de femmes et d'hommes nous rejoignent afin de créer les conditions d'un rapport de force qui soit enfin favorable à TOU·TES les retraité·es.



Jeudi 30 janvier ne manquez pas
l'Assemblée générale 2025 du SROS Cgt 86
aura lieu cette année

au **Centre d'Animation de Beaulieu**
10 Bd Savari, 86000 Poitiers.

Nous espérons nombreuse votre participation à ce moment privilégié d'échanges et de convivialité.

En attendant nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin et début d'année.